



## OBJECTIFS

Avant de vous engager dans la validation des acquis de votre expérience, notre centre de conseil en VAE vous propose ses services personnalisés, gratuits et neutres.

- C'est une voie d'accès à la certification. Par la validation de votre expérience, la VAE vous permet d'obtenir, autrement que par la formation, la totalité ou une partie d'un diplôme.
- Vous pouvez en bénéficier si vous avez au minimum 1 an d'expérience en correspondance avec le contenu du diplôme visé.
- Vous devez démontrer que votre expérience correspond au contenu du diplôme visé, par un travail écrit de description et d'analyse de vos activités devant un jury.

## DESRIPTIF

Le centre de conseil en VAE :

- Une information neutre et contrôlée
  - Sur les diplômes accessibles en VAE
  - Sur les démarches à engager
  - Sur les différentes procédures proposées par les organismes valideurs
  - Sur les coûts et les financements
- Un conseil personnalisé lors d'entretiens individuels
  - Pour préciser vos attentes
  - Pour réfléchir à la pertinence de la VAE par rapport à vos projets
  - Pour vous aider dans le choix des diplômes correspondant à votre expérience
  - Pour vous orienter vers le(s) certificateur(s) répondant à votre projet ou vers d'autres relais

## BÉNÉFICIAIRES

- Toute personne souhaitant s'engager dans un parcours de VAE :
  - Salarié
  - Demandeur d'emploi
  - Artisan
  - Bénévole
  - Indépendant

## ACCÈS AU DISPOSITIF

- Les entretiens se déroulent sur rendez-vous. Contactez-nous au 01 64 45 18 58.

## Prise en charge

- Cette action est financée par la Région Île-de-France

## Contact

**Odile GOUY**  
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 58

Fax : 01 64 45 33 18

ogouy@fondationcos.org

Web : [crpf.fondationcos.org](http://crpf.fondationcos.org)

[www.facebook.com/cos-crpf](https://www.facebook.com/cos-crpf)

[www.twitter.com/COS\\_CRPF](https://www.twitter.com/COS_CRPF)